

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

 <p>USSON-EN-FOREZ VILLAGE SPORT NATURE</p>	<p align="center">Extrait du registre des délibérations De la commune D'USSON-EN-FOREZ</p>	<p align="center">Délibération n° D20241103-05 Du 11 mars 2024 APPARTEMENT SAINT-ÉTIENNE RUE EDMOND CHARPENTIER TRAVAUX DE RÉNOVATION</p>
--	---	--

Nombre de membres		Date de la convocation	05.03.2024
Afférents au conseil municipal	15	Date d'affichage	05.03.2024
En exercice	15		
Qui ont pris part à la délibération	15	Pouvoir	

L'an deux mille vingt-quatre, le onze du mois de mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Hervé BÉAL - maire

Étaient présents : BEAL H – FOLLEAT J – GALLON M – RIVAL N - DELORME D – MAILLET-BERT P – CHATAING P – BONNEVAUX V – PITAVY A – DAURELLE T - JOUMARD-DESSALCES S - SIBAUD-BUSSAC L — PAULET N – MAURICE M – BOUREILLE C (15)

Absents : (0)

Secrétaire : Josette FOLLÉAT

**APPARTEMENT SAINT-ÉTIENNE
RUE EDMOND CHARPENTIER
TRAVAUX DE RÉNOVATION**

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que la commune est propriétaire d'un appartement sis à Saint-Étienne, rue Edmond Charpentier, suite au legs effectué par Mr FAVERJON.

Cet appartement nécessite d'entreprendre des travaux de rénovation, notamment de rénovation énergétique, les ouvertures étant encore en simple vitrage.

Coût estimatif des travaux :

- **Changement des ouvertures : 10 500 € HT**
- **Réfection salle de bains : environ 5 000 € HT**

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents :

- **Accepte** de réaliser les travaux de renouvellement des ouvertures et de rénovation de la salle de bains ;
- **S'engage** à réserver au budget les crédits nécessaires ;
- **Autorise** le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Fait à Usson en Forez, le 13 mars 2024.



Hervé BÉAL, Maire

Josette FOLLÉAT, secrétaire de séance